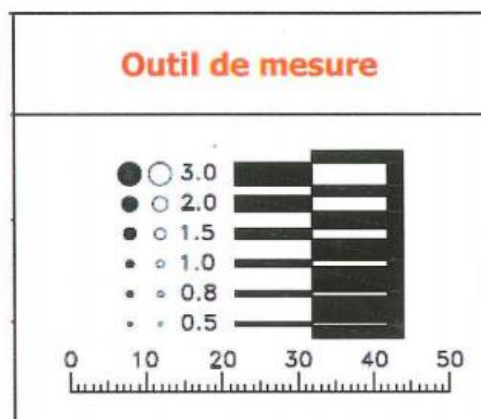


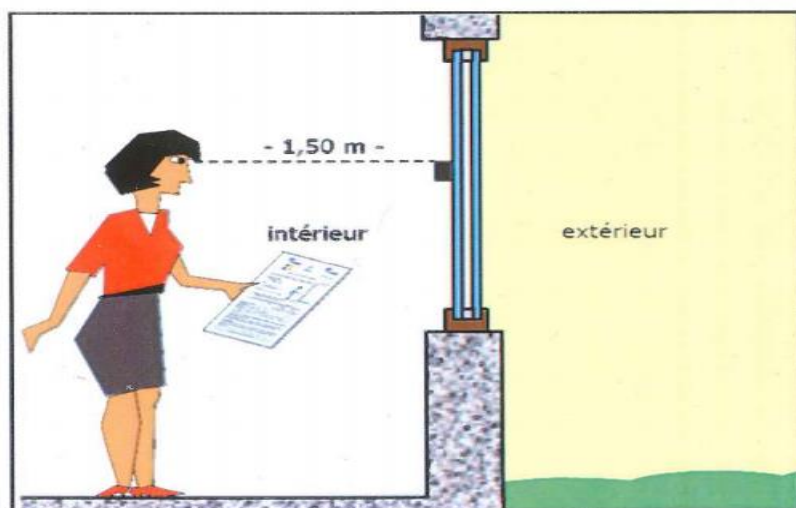
## ASPECT DES VITRAGES ISOLANTS

### OUTIL D'ANALYSE

	Ne peut pas faire l'objet d'une réclamation
Bulle acceptable	○ L ≤ 2 mm ○
Rayure acceptable	⤿ L ≤ 12 mm ⤿
Tâche acceptable	● L ≤ 2 mm ●



### CONDITION D'EXAMEN



L'observateur est placé:

- ▶ à l'intérieur de la pièce
- ▶ à 1,50 mètres du vitrage

Il regarde:

- ▶ vers l'extérieur
- ▶ perpendiculairement au vitrage
- ▶ 30 secondes par vitrage

Pour une bonne observation, il ne doit pas y avoir de rayonnement direct du soleil sur le vitrage.

Ces préalables excluent comme défaut significatif :

- Les éléments perçus dans des conditions d'éclairage particulier (lumière du jour rasante, éclairage artificiel ...);
- Les éléments en vision rapprochée;      — Les éléments observés de l'extérieur.